

CERTIFICAT

N° 14508-26

ProCert AG atteste que le produit de l'entreprise

Perritaz Bertrand

Route de la Glâne 10, 1695 Villarlod

mentionnés ci-après remplissent les exigences du

Cahier des charges Poire à Botzi AOP

comme appellation d'origine protégée et que ce produit est certifié:

Poire à Botzi AOP

Validité du certificat: 31 décembre 2026*



Décision de certification: Berne, le 26 septembre 2024

ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet

Directeur du programme

Christian Wasem

Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits certifiés sont autorisés à porter la marque 'Appellation d'origine protégée (AOP)'.

ID-Certificat: 104463



* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.